

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Œuvre : Decameron](#)[Collection](#)[Structuration](#)
[Corpus : Éditions en langue française](#) - [Décaméron](#)[Collection](#)[Édition : 1552](#)
[Guillaume Rouillé](#) [Decameron](#)[Collection](#)[Exemplaire : 1552](#) [Guillaume Rouillé](#)
[Décaméron](#) [Marciana](#)[Item](#)[Texte : 1552](#) [Guillaume Rouillé](#) [Décaméron](#) [Dédicace](#)
[française](#)

Texte : 1552 Guillaume Rouillé Décaméron Dédicace française

**Auteurs : Boccace ; Le Maçon, Antoine-Jean
(traducteur)**

Informations générales

TitreTexte : 1552 Guillaume Rouillé Décaméron Dédicace française
Cadre du projetMaster Ca' Foscari 2019-2020

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[dédicace](#)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Transcription du texte

TranscriptionA treshaulte et tresillustre Princesse Marguerite de France seur unique du Roy, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & de Berry, Antoine le Maçon conseillier dudit seigneur, Receveur general de ses finances en Bourgoigne, Tresorier de l'extraordinaire de ses guerres, & vostre treshumble secretaire, perpetuelle felicité.

S'il vous souvient (ma Dame) du temps que vous feistes sejour de quatre ou cinq moys à Paris, durant lequel vous me commandastes (me voyant venu nouvellement de Florence, ou j'avoye sejourné un an entier) vous faire lecture d'aucunes nouvelles du Decameron de Bocace, apres laquelle il vous pleut me commander de traduire tout le livre en nostre langue Françoise: m'asseurant qu'il seroit trouvé beau, & plaisant, je vous fey lors responce que je sentoye mes forces trop foybles

pour entrepren {A 2 v°} dre une telle oeuvre. Et mes raisons estoient, que Bocace avoit esté (comme j'ay tousjours ouy dire aux plus sçavans) l'homme de toute l'Italie qui a paraventure le mieux escrit en sa langue que nul autre fit oncques, voyre, jusques à soustenir que Ciceron, ne Demostene n'avoient point mieux, ne plus proprement, & aysement parlé, l'un en Latin, & l'autre en Grec, que Bocace avoit fait en Tuscan, & d'avantage, j'avoys ouy dire à plusieurs de sa nation qu'ilz ne pouvoient penser, ne croire, qu'il fust possible qu'on le sceust bien traduire en Françoys, ne dire tout ce qu'il avoit dit: mesme ayans veu par cy devant quelque telle quelle traduction d'aucuns qui se sont vouluz mesler de le traduire, qui y ont si tresmal besongné qu'il n'est possible de plus. Et eux pensans qu'icelle traduction fust le mieux qu'on eust sceu escrire en Françoys, ont voulu aussi inserer, qu'on ne l'eust sceu mieux rendre en nostre langue qu'il estoit en ladictre traduction: Avecques ce je confesseray certes, qu'en ce temps là trop plus qu'à ceste heure mon opinion estoit, que nostre langue ne fust si riche de termes, & vocables, comme la leur. Apres cela ma principalle (ce me semble) & plus raisonnable excuse estoit, la cognoissance que j'avoye de moymesmes qui suis natif du païs de Daulphiné, ou le langage maternel est trop eslongné du bon Françoys & qui n'avoye encores jamais pensé à traduire aucune chose, sçachant tres- {A 3 r°} bien que je ne sçauroye si bien faire, que je n'en receusse plutost blasme que louange, veu mon estat & profession qui requierent employer le temps à autre chose qu'à traduyre livres: Toutesfois, ma Dame, il ne vous pleut recevoir aucune de mes excuses, & me remontrastes qu'il ne falloit point que les Tuscans fussent en telle erreur de croire, que leur Bocace ne peust estre representé en nostre langue, aussi bien qu'il est en la leur, estant la nostre devenuë si riche, & copieuse, depuis l'advenement à la couronne du Roy vostre frere, qu'on n'a jamais escrit aucune chose en autres langues qui ne se puisse bien dire en ceste cy: demourant vostre volonté arrestée que je le traduysisse quand j'en auroye le loysir. Quoy voyant & desirant toute ma vie faire plus, si je pouvoie, que le possible pour vous obeir, je commençay de là à quelque temps à traduyre une desdictes nouvelles, puis deux, puis trois, & finablement jusques au nombre de dix, ou douze, des plus belles que je sceu choysir: lesquelles je laissay voir apres, tant à ceux de la nation Tuscane, que de la nostre, qui tous me firent acroire qu'elles estoient (sinon bien) au moins tresfidellement traduictes. Parquoy me laissant ainsi doucement tromper (si tromperie y a) je me suis depuis mis à le commencer par un bout, & le finir par l'autre: ayant en toute ma traduction prins peine de ne dire en nostre lan {A 3 v°} gue plus ne moins que Bocace a faict en la sienne. En quoy vous pouvez estre asseurée, ma Dame, que le desir d'en recevoir aucune louenge n'a tant eu de force à le me faire commencer &achever, comme le seul commandement qu'il vous a pleu me'n faire par plusieurs fois: Mais quand je l'ay depuis veu, & reveu pour le cuider faire mettre en lumiere, je suis entré en un doute, comme Bocace mesmes entra en plusieurs, pensant certainement qu'il s'en trouvera bien quelques uns entre ceux qui ne servent en ce monde que de reprendre les oeuvres d'autrui, ou si mieux ne sçavent, s'en mocquer plutost qu'ilz ne sçauroient imiter ceux qu'ilz reprennent, & pareillement quelques femmes desdaigneuses, & succrées qui s'esbairont (s'ilz se mettent à lire, ou escouter tout le livre, trouvans, peut estre, en quelques lieux aucunes nouvelles, qui sont follastres, & plaisantes) comment moy tant chargé de gros affaires publicques, me suis amusé à les traduyre. Autres diront, puis que je me vouloye mesler de traduyre d'Italien en Françoys, que j'eusse mieux faict d'employer le temps à quelque autre oeuvre de plus grand fruct. A quoy je vueil bien respondre, & asseurer les premiers, que je n'y ay jamais consummé jour ne heure, si ce n'a esté ou pour vous obeir, ou pour quelquefois

recréer l'entendement, & que quant les affaires ont duré, & qu'on m'a faict cest honneur de m'y employer, {A 4 r°} j'ay laissé reposer cest oeuvre, & me suis parforcé de faire mon devoir en ce que j'ay manié au contentement du Roy, & de ses principaux ministres. Et quant aux autres qui voudront dire, que je devoye despendre le temps à traduyre quelque autre livre de plus grand fruct, j'emploieray pour moy en cest endroit, ce que Bocace dit au proesme de sa quatriesme journée, & à la conclusion de son livre ou je les remetz. Les assurant bien qu'ilz ne veirent par aventure de leur vie oeuvre de plaisir d'ou l'on peust plus cueillir de fruct qu'on fera de ceste cy, s'ilz l'y veullent bien chercher: aussi qu'en voudra faire mal son proffit, le livre ne les en gardera point. Mais s'il vous plaist, ma Dame (puis que le tout provient de vostre commandement & bon vouloir) faire tant de bien à Bocace qui a faict le livre, & à moy, qui l'ay traduict par vostredict commandement, tant d'honneur que d'avouér ledict livre pour bon & digne d'estre veu par tout, vous clorrez la bouche à tous ceux qui voudront mesdire de Bocace, & se mocquer de moy: qui detant moins me soucieray de leur presumptueux, & temeraire parler, comme plus j'estime, & hault louë vostre bon jugement, accompagné de l'auctorité, & grandeur de vostre tant favorable protection, soutien, & adveu: soubz la conduicte desquelz nostre Florentin va asseurement commencer à parler le commun langage Françoyss ainsi que vous orrez presentement.

Transcriiteur.riceMeschini, Giada
Chargé.e de la révisionLagnena, Michela

Analyse du péritexte

Dédicataire(s)De Navarre, Marguerite
Signature du péritexteLe Maçon, Antoine-Jean

Analyse de la nouvelle

Lieux communs

- Eloge
- Modestie

Informations sur la notice

ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Dernière mise à jour de la notice25/05/2020

Citer cette page

Boccace ; Le Maçon, Antoine-Jean (traducteur), Texte : 1552 Guillaume Rouillé Décaméron Dédicace française, 1552

Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/tragiques-inventions/items/show/9>

Copier

Notice créée par [Giada Meschini](#) Notice créée le 12/03/2020 Dernière modification le 29/03/2023



la teste enivree
ue soymeſme hau-
deuoir defant,
nné que courrouz.

A V X L E.
R.S.

te belle leçon
iche elifice,
y nōstre Maçon,
par ſon ſervice,
ains n'est ſon ſu-
res traſlater,
y compter:
ux reconnue,
aire eſconter,
mice reueue.

A T R E S H A V L T E
ET T R E S I L L V S T R E PRIN
ceſſe Marguerite de France feur vniue du
Rey, Reyne de Navarre, Ducheffe d'Alençons,
e de Berry, Antoine le Maçon conſeillier
dudit ſeigneur, Recueur general de ſes fi-
nances en Bourgoigne, Treforier de l'extraor-
dinaire de ſes guerres, & vostre treshumble
ſecrétaire, perpétuelle felicité.



I L V O V S ſouuient (ma
Dame) du temps que vous
feiftes ſejour de quatre ou
cinq moys à Paris, durant
lequel vous me commanda-
ties (me voyant venu nou-
uellement de Florence, où i'auoye ſeiuorné
vn an entier) vous faire leſture d'aucunes
nouuelles du Decameron de Bocace, apres
laquelle il vous pleut me commander de tra-
duire tout le liure en noſtre langue Françoy-
ſe: m'afeurant qu'il ſeroit trouué beau, &
plaifiant, ie vous fey lors reſponce que ie ſen-
toye mes forces trop foibles pour entreprē-

a 2

AN

dre vne telle œuvre. Et mes raisons estoient,
que Bocace auoit esté (comme l'ay tousiours
ouy dire aux plus sçauans) l'homme de toute
l'Italie qui a paraduenture le mieux escrit
en la langue que nul autre fit onques, voy-
re, jusques à soustenir que Ciceron, ne Demo-
siene n'auoient point mieux, ne plus pro-
prement, & aysement parlé, lvn en Latin, &
l'autre en Grec, que Bocace auoit fait en Tu-
scane, & d'avantage, i auoys ouy dire à plu-
sieurs de la nation qu'ilz ne pouuoient pen-
ser, ne croire, qu'il fust possible qu'o le sceau
bien traduire en Françoys, ne dire tout ce
qu'il auoit dit : mesme ayans veu par cy de-
uant quelque telle quelle traduction d'aucuns
qui se sont vouluz mesler de le traduire, qui
y ont si tresmal besongné qu'il n'est possible
de plus. Et eux pensans qu'icelle traduction
fust le mieux qu'on eust sceu escrire en Fran-
çoy, ont voulu aussi inferer, qu'on ne l'eust
sceu mieux rendre en nostre langue qu'il
estoit en ladicta traduction : Auecques ce ic
confesseray certes, qu'en ce temps là trop
plus qu'à ceste heure mon opinion estoit, que
nostre langue ne fust si riche de termes, & ro-
cables, comme la leur. Apres cela ma prin-
cipale (ce me semble) & plus raisonnable exca-
se estoit, la cognoscance que i auoye de moy-
mesmes qui suis natif du païs de Daulphino
ou le langage maternel est trop eslongné du
bon Françoys & qui n'auoye encors iamais
pensé à traduire aucune chose, sçachant tre

ben que j'ent sçauoye n
en recoule platoist blasme q
me chast & profession qui re
devre le temps à autre chose il
n'eust: Toutestois, ma Dame, il
reuoit aucune de mes excuses
mais qu'il ne falloit point que
fullent en telle eretur de croire,
cette ne peut estre representee e
got, n'eust bien qu'il est en la leu
tre deuenue si riche, & copieu
usement la couronne du Ro
rope on n'a iamais escrit auc
autres langues qui ne se puissie
ceut: demourant vostre vo
que le traduyssie quād i'en
Quoy voyant & desirant
fure plus, si ie pouuoye, que le
vouloir, ie commençay
temp à traduyre vne desdi
pas deux, puis trois, & finab
un nombre de dix, ou douze,
que le sceau choysir: lesquelles
tant à ceux de la nation
de la nostre, qui tous me firent
confesser, qui tous me firent
bien traduictes. Parquoy in
doulement tromper (si rompt
telle finit par l'autre: ayant e
dation pris p'me de ne dire

5

bien que ic ne scauroye si bien faire, que ie
n'en receasse plustost blasme que louage, veu
mon estat & profession qui requierent em-
ployer le temps à autre chose qu'à traduyre
liates: Toutesfois, ma Dame, il ne vous pleut
recenoir aucune de mes excuses, & me remô-
trastis qu'il ne falloit point que les Tuscans
eussent en telle erreur de croire, que leur Bo-
cace ne peult estre representé en nostre lan-
gue, aussi bien qu'il est en la leur, estant la no-
tre deuenue si tiche, & copieuse, depuis l'ad-
uenement à la couronne du Roy vostre fré-
ré, qu'on n'a jamais escrit aucune chose en
autres langues qui ne se puisse bien dire en
celle cy: demourant vostre volonté arrestée
que ie le traduyfisse quād i'en auroye le loy-
fit. Quoy voyant & deürant toute ma vie
faite plus, si le pouuoye, que le possible pour
vous obeir, je commençay de là à quelque
temps à traduyre vne desidier nouuelles,
puis deux, puis trois, & finablement jusques
au nombre de dix, ou douze, des plus belles
que ie scauchoyür: lesquelles ie laissay voir
apres, tant à ceux de la nation Tuscane, que
de la nostre, qui tous me firent acroire qu'el-
les estoient (sinon bien) au moins tresfidellement
traduictes. Par quoy me laissant ainsi
doucement tromper (si tromperie y a) ie me
fai depuis mis à le commencer par un bout,
& le finis par l'autre: ayant en toute ma tra-
duiction pris peine de ne dire en nostre lan-

6
gue plus ne moins que Bocace a fait en la
fiene. En quoy vous pouuez estre assurée,
ma Dame, que le desir d'en receuoit aucune
louenge n'atant eu de force à le me faire co-
mencer &acheuer, comme le seul comman-
dement qu'il vous a pleu m'en faite par plu-
sieurs fois: Mais quand ie l'ay depuis veu , &
reueu pour le cuider faire mettre en lumiere,
ie suis entré en vn doute , comme Bocace
mesmes entra en plusieurs, pensant certaine-
ment qu'il s'en trouuera bien quelques vas
entre ceux qui ne seruent en ce monde que de
reprendre les œuures d'autruy , ou si mieux
ne sçauent , s'en mocquer pluslost qu'ilz ne
sçauoient imiter ceux qu'ilz reprennent , &
parcelllement quelques femmes desdaigneu-
ses, & sucrées qui s'esbairront (s'ilz se met-
tent à lire, ou escouter tout le liure , trouuas,
peut estre, en quelques lieux aucunes nouuel-
les, qui sont follastres, & plaisantes) commēt
moystant chargé de gros affaires publicques,
me suis amusé à les traduyre. Autres diront,
puis que ie me vouloye mesler de traduyre
d'Italien en Françoy, que i'eusse mieux fait
d'employer le temps à quelque autre œuvre
de plus grād fruit. A quoy ie vueil biē respo-
dre, & assurer les p̄miers, que ie n'y ay iamais
cosummé iour ne heure, si ce n'a été ou pour
tédomēt, & que quat les affaires ont duré, &
qu'on m'a fait cest honcur de m'y employer.

i 27

Fay laissé reposer cest œuvre, & me suis par-
forcé de faire mō deuoir en ce que i'ay manié
au cōtētemēt du Roy, & de ses principaux mi-
nistres. Et quant aux autres qui voudront di-
re, que ie deuoye despêdre le tēps à traduyre
quelque autre liure de plus grād fruiçt, i'em-
ployeray pour moy en cest endroit, ce que Bo-
cace dit au proesme de sa quatriesme iour-
née, & à la cōclusion de son liure ou ie les re-
mettz. Les assurāt bien qu'ilz ne veirent par
auēture de leur vie œuvre de plaisir d'ou l'on
peult plus cueillir de fruiçt qu'on fera de ce-
ste cy, s'ilz l'y veullēt bien chercher: aussi q'en
voudra faire mal son proffit, le liure ne les
en gardera point. Mais s'il vous plaist, ma
Dame (puis que le tout prouiet de vostre cō-
mandemēt & bon vouloir) faire tant de bien
à Bocace qui a faict le liure, & à moy, qui l'ay
traduict par vostredict comadémēt, tāt d'hō-
neur que d'auouér ledict liure pour bon & di-
gne d'estre veu par tout, vous clorrez la bou-
che à tous ceux qui voudront mesdire de Bo-
cace, & se mocquer de moy: qui de tant moins
me soucieray de leur prelumptueux, & teme-
raire parler, cōme plus i'estime, & hault louë
vostre bon iugemēt, accōpagné de l'auctorité,
& grandeur de vostre tant fauorable pro-
tection, soustien, & adueu: soubz la cōduicte
desquelz nostre Florentin va assurement
commencer à parler le cōmun langage Fran-
çois ainsi que vous orrez presentement.